

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEYREN-LES-SIERCK**

**SEANCE DU 11 AVRIL 2025**

ELUS	EN EXERCICE	PRESENTS
15	13	10

L'an deux mille vingt-cinq le 11 avril, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur GAILLOT Philippe, Maire

LISTE DES PRESENTS :

GAILLOT Philippe  
MENEGRIN Gaël  
IMMER Alain  
SIVEC Jean

OGER Isabelle  
REUTER Olivier  
THILL Céline

VALANCE Bénédicte  
VIEIRA Christophe  
WALLERICH Alain

LISTE DES ABSENTS EXCUSES :

GUINDT Philippe donne pouvoir à M. VIEIRA Christophe

DEBAILLEUL Delphine

LISTE DES ABSENTS NON EXCUSES :

BRUN Jérôme

Madame Isabelle OGER est désignée pour remplir la fonction de Secrétaire de séance et l'accepte.

Objet : 2025 – 911 Informations dans le cadre de la délégation générale au Maire

**Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;**

**Vu la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération n° 2020-487 du 04 juin 2020 et modifiée par la délibération n°2022-678 du 07 décembre 2022 ;**

**Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises en vertu de cette délégation ;**

Le Conseil Municipal prend acte des décisions suivantes :

- **Engagement de dépenses**

Fournisseurs	Objet	Date	Montant HT	Montant TTC
SIGNATURE	Devis 24061082 – Panneaux de signalisation dont voie « Chemin des Vignes »	19/03/2025	499,88 €	599,86 €
SANFILIPPO Anthony	Réservation n° 1257 pour 2 structures gonflables, fêtes communale des villages le 30/08/2025	23/03/2025	200,00 €	200,00 €
Menuiserie MALLINGER SAS	Devis n°25063- Paire Volet neuf 64 rue de l'Eglise et ajustements	03/04/2025	1.507,00 €	1.657,70 €

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEYREN-LES-SIERCK**

**SEANCE DU 11 AVRIL 2025**

• **Déclaration d'intention d'aliéner**

Monsieur le Maire précise qu'une DIA (déclaration d'intention d'aliéner) est une procédure qui consiste à demander, en cas de vente d'un bien sur la commune, en zone urbaine, si la mairie est intéressée par ce bien.

Nous n'avons pas été sollicité depuis le dernier Conseil du 28/02/2025.

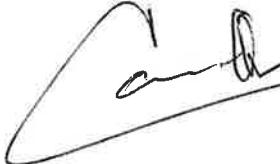
Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour copie conforme.

Beyren-lès-Sierck, le 14 avril 2025

Le Maire :

**Philippe GAILLOT**



Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été publié sur le site internet de la mairie le 14 avril 2025  
Le Maire,

